

Quand on parle de besoins financiers et qu'on suit de près les finances d'un pays, on sait l'importance du Produit intérieur brut. Les besoins financiers de ce gouvernement pour cette année seront de 3,2 p. 100 du Produit intérieur brut, ce qui est beaucoup mieux que ce qu'on a connu au cours des années antérieures, où on était à 6, 7 p. 100.

Ce qui est encore plus encourageant, madame la Présidente, c'est qu'il est prévu pour l'année 1993-1994 qu'on soit à 0,3 p. 100 du Produit intérieur brut. Ce sera seulement cela les besoins financiers du gouvernement.

Je pense que ce gouvernement-ci, ainsi que tous les Canadiens et Canadiennes ont un coup à donner pour faire en sorte qu'on puisse dans les années futures réaliser ce que l'on veut pour ce pays-ci, c'est-à-dire une croissance économique, de la création d'emplois et une meilleure qualité de vie pour tous les citoyens et citoyennes du pays. Et pour cela, il faut agir immédiatement, et c'est ce que le gouvernement a fait. C'est ce que le ministre des Finances (M. Wilson) a fait. Et c'est dans cette optique-là que l'on regarde l'avenir. Encore une fois, on devrait adopter, dans les meilleurs délais, le projet de loi C-11.

Mme Marleau: L'honorable député a commencé par dire qu'on avait une dette de 200 milliards de dollars en 1984. J'oserais, madame la Présidente, le corriger parce que nous avons une dette de 170 milliards de dollars en 1984. Deuxièmement, je pose la question: Est-ce que vous pouvez me dire pourquoi, si vous avez fait des coupures dans tous les programmes, comme vous l'avez dit, notre déficit est encore à 30,5 milliards de dollars, parce que c'est cela que nous ne comprenons pas? Vous avez coupé toutes les choses à tous les gens, à toutes les familles; tout le monde de ce secteur-là va être affecté au nom du déficit, et le déficit est plus haut cette année qu'il ne l'était l'année passée.

M. Vincent: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question. Je l'ai souligné dans mon discours, mais je vais le répéter avec plaisir parce qu'elle a raison de dire que plusieurs personnes ont de la difficulté à comprendre cet état de fait.

En 1988-1989, le déficit était à 28,5 milliards. Nous avons connu dans le pays, et cela tous les Canadiens et Canadiennes peuvent en témoigner, une hausse de taux d'intérêt. Alors, quand l'intérêt augmente au niveau des individus, il augmente de la même façon pour les dettes du gouvernement. Comme notre dette était de 320 milliards, l'augmentation du taux d'intérêt a fait en sorte qu'on ait un coût supplémentaire pour l'année de six milliards de dollars. C'est six milliards de service de la dette de plus que ce qui avait été prévu et cela est supérieur au montant mentionné au Budget parce que le coût de l'intérêt a augmenté, ce qui veut donc dire que de 28 plus 6, j'arrive à 34. Parce que j'ai fait des coupures, je retombe à 30. C'est aussi simple que cela! Ce n'est pas

Pouvoir d'emprunt—Loi

sorcier et chaque famille canadienne qui a subi la hausse des taux d'intérêt le comprend. Je suis convaincu que ma collègue de l'autre côté de la Chambre, maintenant, le comprend aussi.

[Traduction]

M. Duhamel: Madame la Présidente, le gouvernement parle souvent des emplois qu'il a créés. Ce faisant, sans doute n'accepterait-il pas de reconnaître que les précédents gouvernements en ont créé tout autant que lui. J'invite le député à se reporter à l'époque où nous en avons créé tout autant il y a au moins une décennie.

Quand le gouvernement fait état du nombre impressionnant d'emplois qu'il a créés, j'aimerais savoir s'il tient compte de ceux qui se sont perdus en cours de route. Je soupçonne que non. Cependant, je serais reconnaissant au gouvernement de me prouver que j'ai tort. Ces chiffres tiennent-ils compte des emplois qui se sont perdus en cours de route ainsi que de leur qualité? Combien de ces emplois étaient en fait des emplois à temps partiel? Combien de ces emplois étaient rémunérés au salaire minimum? Combien de ces emplois ne débouchaient sur rien? Enfin, dans quelle région du Canada le gouvernement a-t-il créé ces emplois? J'aimerais qu'il réponde à ces questions.

• (1150)

[Français]

M. Vincent: Madame la Présidente, mon collègue, je pense, vient d'ouvrir une boîte de vers. Quand on pense que de 1980 à 1984, 80 p. 100 des emplois créés par son parti et son gouvernement étaient des emplois à temps partiel, des emplois temporaires, avec des programmes qu'on a tous connus: Canada au travail, etc. . . Quarante-vingt p. 100 de ces emplois étaient des «jobs» qui duraient trois mois, quatre mois, cinq mois. Et, quand on regarde les statistiques de 1984 à 1988, 80 p. 100 des emplois créés sous ce gouvernement conservateur sont des emplois à temps plein, permanents; 80 p. 100! Alors, 80 plus 80, madame la Présidente, cela fait 160 p. 100 de différence, entre 1980 et 1984 et 1984 et 1988. Où ont été créés les emplois? A travers le pays! Dans toutes les régions du pays il y a eu une croissance du nombre d'emplois créés, et encore une fois, d'emplois permanents.

Madame la Présidente, quand j'ai été élu en 1984, le taux de chômage chez les jeunes était quasiment à 18 p. 100. Vous vous en souvenez! Il est aujourd'hui beaucoup moindre. Le taux de chômage dans ma circonscription de Trois-Rivières était de 3 p. 100 plus élevé qu'il ne l'est aujourd'hui. Et je pourrais citer la majorité des circonscriptions du pays qui justement ont bénéficié des emplois créés. En terminant, madame la Présidente, j'aimerais faire remarquer au député que lorsqu'on dit que le gouvernement a créé un million et demi d'emplois, le gouvernement en tant que tel n'a pas créé d'emplois: les investisseurs, les gens d'affaires de ce pays, qui ont eu confiance aux politiques du gouvernement conservateur,